

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

55133

Optique Autre

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13133

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ATTOUNG IMADEDDINE

Date de naissance : 05/10/91

Adresse : iattoun@gmail.com

Tél. : 0663 79 82 30

Total des frais engagés

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/12/20



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/10/2020	C	4	130 D.H	INP : 061 1003 68 Dr. Ahlam ZGUARDA Médecin Généraliste Lot N°5 2ème étg N°4 Berrou Province de Berrechid Tél : 06 76 67 07 80

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
APPELÉ 18995	20/10/2020	144,3
PHARMACIE AL MAMOURA	20/10/2020	30,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433553
00000000	00000009
D	B
00000000	00000009
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahlam Zguiouar

Lauréate de la faculté

De Casablanca

Ex-Médecin Interne à l'hôpital

Moulay Youssef de Casablanca

Médecine Générale - Échographie

ECG- Suivi de grossesse- Diabète -hypertension artérielle

Conseil nutrition



الدكتورة أحلام زعوار

خريجة كلية الطب

بالدار البيضاء

طبيبة داخلية مارقة بمستشفى

مولاي يوسف بالدار البيضاء

الطب العام - الفحص والصحي

تخطيط القلب - تتبع الحمل - مرض السكري و القسط الدموي

الحمية العلاجية

Dr. Ahlam ZGUIOUAR
Médecin Généraliste
Nora 5 2ème étg N° 4 Deroua
Province de Berrechid
Tél: 06-76-67-07-30

ORDONNANCE

Déroula le 24/12/2021

I khlass Bathadi

32,10

- lecumber

PPV SV

8,10

42,10

- Omiglomp

PPV SH

alli fin.

- AN+ISPG 200

PPV 14x3L

8,10

Après perfusion.

10,30 - Gynopercyl

PPV 1000

lebain pdt 3j

14,43 -

Ahlem ZGUIOUAR
Médecin Généraliste
Nora 5 2ème étg N° 4 Deroua
Province de Berrechid
Tél : 06-76-67-07-30

تجزئة نورة 5 (أونا- بدر الخبر) الطابق الثاني الشقة 4 الدروة برشيد

Lotissement Nora 5 (Ona Badr el khbayr)2ème étage App 4 Deroua Berrechid .
Tel: 07-00-86-13-43 / Gsm: 06-76-67-07-80

Docteur Ahlam Zguiouar

Lauréate de la faculté

De Casablanca

Ex-Médecin Interne à l'hôpital
Moulay Youssef de Casablanca

Médecine Générale - Échographie

ECG- Suivi de grossesse- Diabète -hypertension artérielle
Conseil nutrition



الدكتورة أحلام ازكوار

خريطة كلية الطب

بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى

مولاي يوسف بالدار البيضاء

الطب العام - الفحص بالصدى

تخطيط القلب - تنفس الحمل - مرض السكري و الضغط الدموي

الحمية العلاجية

ORDONNANCE

Déroulé le : 30/12/22

Voi ppv ados-

f. BA n° 01 IKRAM

30 ppv

- Grimide trop

30 ppv

ok

ncas x 3/1 avant les repas.

SI

N°144, Lot BADR - DRC
Tél: 0522 332 514

Dr. Ahlam ZGUIOUAR
Médecin Généraliste
Lot Nora 5 2^{me} étg N° 4 Deroua
Province de Berrechid
Tél : 06 76 67 07 80

PPV:

32,00

EXP:

32,00 D H S
02.2025
3719A

lot:



Fleximat



Prov. : 06/06/07/08
Prov. de Berrechid
N° 5 Zme tig N° 4 Derrort
Medecin Généraliste
Dr. Athiém ZGUOUAR

Coule & Mouloua